Image not found or type unknown

Abus de faiblesses location chez europcar

Par **gaillard**, le **03/07/2009** à **18:05**

Bonjour,

Je veux rentrer en litige avec Europcar car ils veulent me facturer 171 EUR de frais de réparations pour des rayures sur un pare-choc arrière d'un véhicule utilitaire. Ces rayures qui existaient déjà et cela était notifié dans le contrat.
Le véhicule était en fin de vie, avec plein de rayures et de coups, sans pare chocs à l'avant.
Je n'ai pas eu de copie du contrat ni copie des photos envoyées à l'expertise.
De plus, ils m'ont donné un véhicule dont le tonnage était plus gros par rapport à celui que j'avais demandé et réservé.

Comment puis-je contester cela svp?

Merci d'avance

Par **sidie**, le **07/07/2011** à **15:38**

Bonjour, j'ai été victime comme vous chez Europcar Trapani du m^^eme soucis , je voudrais savoir si vous avez réussi à vous faire rembourser.
Merci d'avance

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés